



INTERFACE

NOVEMBRE 1991

ISTC LE BULLETIN DE LA GESTION DE L'INFORMATION

APRÈS LE PIM, LES PMOP!

Dans le dernier numéro d'*Interface*, nous avons décrit un PIM (Plan d'information ministériel). Aujourd'hui, c'est des PMOP dont nous allons parler — non, il ne s'agit pas d'un nouveau modèle de vadrouille!

Une PMOP est une proposition de mise en œuvre de projet — outil de communication qui sert à élaborer, approuver et mettre en œuvre des activités et projets informatiques au sein d'ISTC. On a également recours aux PMOP dans le cadre de discussions sur les achats importants en informatique.

Même si certains considèrent le mécanisme des PMOP comme un «exercice bureaucratique imposé par le grand frère», les PMOP permettent aux centres de responsabilité (CR) de profiter de l'expérience d'autres. Grâce aux PMOP, les CR peuvent comparer des expériences similaires, cerner les embûches, offrir des logiciels déjà mis au point ou simplement donner des conseils. Les PMOP permettent en outre de déterminer si quelqu'un veut concevoir le même système que vous et est prêt à partager coûts et compétences. Au cours des consultations, les directions générales de la Gestion de l'information et des Ressources humaines s'assurent que la PMOP visée tient compte des incidences sur les relations de travail, sur la formation et sur les langues officielles, et que les exigences sécuritaires sont respectées. Une PMOP peut également déterminer si un projet touchera d'autres systèmes.

Le Comité consultatif ministériel sur la gestion de l'information s'assure que tous les points de vue des CR ont été étudiés dans le cadre du processus. Les PMOP visant des projets qui peuvent toucher d'autres secteurs du Ministère doivent également être approuvées par le Comité de gestion de l'information au niveau du sous-ministre adjoint.

Parmi les PMOP soumises récemment, mentionnons les suivantes :

- Le projet de la Direction générale du contrôleur visant à évaluer le système pilote du Programme des technologies stratégiques (PTS). Le PTS a recours aux techniques de traitement coopératif pour saisir des données locales et transférer des zones particulières dans la base de données ministérielle.
- Une entreprise conjointe de la Direction générale du contrôleur et de la Direction de l'industrie des technologies d'information visant à intégrer de nouveaux renseignements financiers au système pilote du PTS. Les agents seraient ainsi en mesure d'introduire, d'enregistrer, de mettre à jour et de télécharger les mouvements prévus de la trésorerie dans la base de données ministérielle par le biais du Système de gestion comptable des ressources.
- L'initiative de la Direction générale des services administratifs visant à installer un logiciel d'approvisionnement automatisé. Le logiciel en question, qui répond aux besoins d'ISTC, a été conçu par un autre ministère. Celui-ci nous l'a cédé gratuitement, grâce au Service d'échange de logiciels d'Approvisionnements et Services Canada.
- L'étude, par la Direction générale des ressources humaines, des besoins ministériels en information sur les ressources humaines. On prévoit par la suite acheter ou mettre au point un système qui permettra à tous les secteurs et régions d'avoir facilement accès à ces données.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les PMOP, communiquez avec le coordonnateur de votre Centre d'information ou appelez le Centre d'information de la DGGI au (613) 954-2634.

Interface vous tiendra au fait des autres PMOP qui seront approuvées. ■



APPEL AUX MUSES

Nous invitons les lecteurs à proposer une légende pour accompagner ce dessin humoristique. Dans un même ordre d'idées, vous trouverez la légende gagnante du mois dernier à la page 2.



BONS MOTS...

Dans les années 1980, nous avons voulu tout automatiser afin d'être plus productifs... mais nous nous sommes trompés. Nous croyions, à tort, que nous pourrions utiliser l'électronique et les machines pour remplacer les procédés imparfaits ou les attitudes au travail qui, à notre grand désarroi, étaient improductives... Nous avons tôt fait de découvrir que l'élément humain était en fait la source de créativité et de productivité que nous cherchions.

Dennis K. Williams,
président et directeur général, Générale
Électrique du Canada Inc., 1990,
document de consultation sur la
prospérité par la compétitivité.

POT-POURRI

- Le Comité consultatif de gestion de l'information, le Comité de gestion de l'information et le Groupe de coordination de la technologie des gestionnaires informatiques prévoient se rencontrer en janvier. Faites part de vos commentaires sur le travail de ces comités à votre coordinateur informatique local. Vous désirez de plus amples renseignements sur les activités actuelles et futures de ces organismes? Alors, ne manquez pas les prochains numéros d'*Interface*.
- Le processus annuel de planification d'ISTC sera bientôt amorcé. Cet exercice ministériel prévoit l'élaboration de plans commerciaux et de trois plans fonctionnels — gestion de l'information, communications et ressources humaines. La planification devrait être amorcée à la mi-décembre et prendre fin au terme de l'exercice financier en cours. Le Plan de gestion de l'information (PGI) offre une description détaillée des projets et activités informatiques menés à bien pendant l'exercice ainsi que des coûts connexes. Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire du PGI, communiquez avec le coordinateur informatique de votre secteur ou bureau régional. Vous pouvez vous procurer la liste des coordinateurs auprès d'*Interface*.
- Saviez-vous que votre imprimante au laser émet peut-être de l'ozone toxique? Pour réduire ce danger pour

votre santé, vous pouvez utiliser un filtre. Les premiers filtres non amovibles ont été utilisés dans les imprimantes au laser de la série II de Hewlett-Packard en vue de capter l'ozone et de modifier sa composition chimique en oxygène. Depuis, les imprimantes sont dotées d'un filtre amovible qui devrait être remplacé tous les trois ou quatre ans ou encore après l'impression de 50 000 feuilles rectos, car des particules de poussière commencent à l'obstruer et en réduisent l'efficacité. Les filtres qui ne sont pas remplacés dégagent une odeur. Les imprimantes IIP, IIIP et IIISI n'ont pas besoin de filtre.

- Vous devriez maintenant avoir reçu le nouvel annuaire téléphonique d'ISTC. De nombreux utilisateurs d'ordinateur du Ministère peuvent avoir facilement accès à la version électronique des pages jaunes. Le progiciel Hotline énumère, au bas de l'écran, des commandes simples vous donnant accès aux numéros du Ministère ou de directions générales, ou à votre propre liste de numéros de téléphone.
- Chaque année, la DGGI aide à mettre des enfants à l'abri du froid en contribuant au fonds Snowsuit. L'an dernier, la Direction générale a récolté 1 004 \$. Pour tout savoir sur les activités de levée de fonds de cette année, communiquez avec la section administrative de la DGGI au (613) 954-2643.
- La Direction générale des communications élabore une application qui assurera un accès facile à des histoires de réussite de sociétés, établissements et particuliers canadiens. Une base de données de ces témoignages pourra servir de moyen de communication à tous les secteurs et régions. La DGGI a aidé **Sheila Watkins**, agent de liaison de la Direction générale des communications, à étudier les options d'enregistrement, de mémorisation et d'utilisation de cette information. Le récit «détaillé» sera repris dans un prochain numéro de *Précis*. Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez Sheila Watkins au (613) 995-8900. ■

ET LES GAGNANTS SONT...

Le choix a été difficile — vous avez fait preuve de tant de créativité! Pour voir les propositions reçues, communiquez avec *Interface* par VAX ou envoyez votre demande au rédacteur en chef, pièce 342F, Administration centrale. Félicitations à l'heureux gagnant de ce mois, **Tom Rath** de Tourisme Canada, pour sa légende «Le vieux McDonald possédait un système automatisé de gestion des ressources intégré canadien, olé!!!»

Nous vous félicitons tous, en particulier **Doug Lambe**, de la Direction générale du matériel de transport de surface et de la machinerie pour «Êtes-vous sûr qu'il a dit "nous devons revenir au réseau local"?» et **Sylvie Éthier**, du Cabinet du SMA, pour «Hé! si vous pouvez le faire, nous zoo-si!» ■



PUBLIÉ PAR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GESTION DE L'INFORMATION,
FINANCES, GESTION DU PERSONNEL ET ADMINISTRATION

TERMINO TECHNIQUE

Il existe deux façons de construire un réseau de communication — l'**architecture hiérarchique** et l'**architecture entre homologues**.

Dans un réseau hiérarchique, le mini-ordinateur fait office d'«intermédiaire» quand vous envoyez une information d'un réseau local à un autre. Le réseau de courrier électronique textcom d'ISTC est hiérarchique — le courrier envoyé d'un réseau local à l'autre doit transiter par le mini-ordinateur VAX situé à Ottawa. Le VAX transmet ensuite le message au réseau local en question.

Dans un réseau entre homologues, les messages envoyés passent directement d'un réseau local à un autre. Les messages sont transmis plus rapidement, l'intermédiaire étant éliminé.

ISTC mettra en œuvre le courrier électronique entre homologues dans le cadre du projet de réseau ministériel, qui sera parachevé en mars. ■

CHER UTILISATEUR DE RÉSEAU LOCAL,

Q : Existe-t-il une façon simple d'obtenir automatiquement une copie des messages que l'on transmet par courrier électronique?

R : Si vous ne sauvegardez pas le message avant d'appuyer sur la touche Send, la seule façon d'en obtenir copie est de demander au destinataire de vous renvoyer le message. Toutefois, vous pouvez automatiquement être l'un des destinataires des messages que vous envoyez.

Si vous êtes en 3+Mail, vous pouvez utiliser un simple «éditeur» de texte comme EDLIN ou SideKick pour éditer le fichier MAIL.MFI qui se trouve dans le sous-répertoire INBOX de votre répertoire personnel. Remplacez la ligne «SETTINGS CCSELF=OFF» par «SETTINGS CCSELF=ON», puis sauvegardez le fichier. Désormais, lorsque vous rédigez un message, votre nom s'inscrira automatiquement dans la zone de copie une fois que vous aurez rempli la zone «to» et appuyé sur la touche de retour. Si vous ne désirez pas recevoir de copie d'un message en particulier, appuyez sur la touche Escape et votre nom disparaîtra.

Si vous utilisez le Network Courier, choisissez OPTIONS, PARAMÈTRES, JOURNAUX, DOSSIER, COMPOSÉS (MESSAGES). Déterminez ensuite dans quelle chemise vous désirez sauvegarder vos messages; il peut s'agir d'une chemise qui existe déjà ou d'une nouvelle chemise, que vous créerez en appuyant sur la touche Insert. Répondez «O» à CONSIGNER AUTOMATIQUEMENT. Une copie de chaque message sera désormais envoyée dans la chemise choisie. ■

BAPTISEZ LE RÉSEAU DU MINISTÈRE

C'est officiel, le réseau du Ministère s'appellera BAZNET. De loin le plus populaire si l'on en croit les participants au concours, ce nom a été choisi en l'honneur de Serge Bazinet, qui a été primé pour son travail sur le réseau ministériel. Le réseau sera entièrement opérationnel d'ici le 1^{er} avril 1992. ■

SERVICE D'ÉCHANGE DE LOGICIELS

Le Service d'échange de logiciels (SEL), service gratuit administré par Approvisionnement et Services Canada, encourage les ministères, gouvernements, sociétés d'État et organismes à partager les logiciels d'application et les documents connexes et à se rencontrer en vue d'échanger des idées.

Les concepteurs d'applications logicielles, aussi appelés «donneurs», peuvent avoir recours au SEL afin de partager de l'information avec les nouveaux utilisateurs, notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la gestion du matériel et de la gestion immobilière ainsi que de l'administration de bureau et du soutien de la gestion.

Les donneurs peuvent faire connaître leur logiciel à plus de gens et recueillir des commentaires précieux auprès des nouveaux utilisateurs qui, souvent, proposent des façons d'améliorer la conception.

Les nouveaux utilisateurs apprennent également à trouver des solutions rapides, éprouvées, gratuites ou peu coûteuses à leurs problèmes de logiciels.

Frank Arcetti, de la Direction générale des services administratifs (DGSA), a récemment soumis une PMOP visant à étudier un logiciel d'approvisionnement automatisé qui serait accessible par le biais du SEL et utilisé par de nombreux ministères. La DGSA évaluera les possibilités d'utilisation de ce logiciel en fonction des exigences du Ministère en matière d'approvisionnement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le SEL, communiquez avec le coordinateur de votre Centre d'information ou appelez le Centre d'information de la DGGI au (613) 954-2634. ■

ADIEU

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de **Jean-Paul Bertrand**, qui s'est éteint le jeudi 21 novembre des suites d'un cancer.

Jean-Paul avait récemment reçu un prix en reconnaissance de son travail et de son dévouement hors du commun. *Interface* lui avait d'ailleurs consacré un article. Jean-Paul est entré à la fonction publique en 1960, à l'âge de 17 ans. Après avoir occupé plusieurs postes administratifs, il a finalement trouvé sa voie, en informatique. Jamais nous n'oublierons sa gentillesse et son bon caractère.

Il manquera à ses nombreux amis et collègues d'ISTC. ■



Jean-Paul Bertrand

INSTALLATION RÉGIONALE DE L'ONTARIO

L'article qui suit a été rédigé à la suite de diverses entrevues réalisées avec Bob Chandler, directeur, Finance et Administration, Toronto.

Depuis deux ans, le personnel du bureau régional de l'Ontario a été le témoin de changements importants dans son milieu de travail. Il dispose aujourd'hui d'un réseau local doté de plus de 100 micro-ordinateurs et de quatre serveurs. Ce réseau, installé en 1989, a remplacé un système doté de moins de 20 micro-ordinateurs servant au Système de téléchargement régional du Ministère et au Système de données des entreprises clientes.



Hon Leung (debout) et Eric Silver (assis) sont prêts à passer à l'action.

Grâce à une planification adéquate, la transition s'est effectuée sans trop de heurts. Cinq facteurs importants ont permis d'adoucir cette transition pour le personnel de l'Ontario :

- **Les priorités des utilisateurs ont été établies et approuvées.** Un expert-conseil a été chargé d'élaborer un plan de conversion, en collaboration avec les utilisateurs. La conception d'un réseau local a également été préparée, en tenant compte de l'organisation, des méthodes et des relations de travail.
- **Une stratégie visant à introduire la nouvelle technologie a été élaborée.** Cette stratégie nécessitait une formation à deux niveaux : un cours de formation de trois jours sur WordPerfect destiné aux secrétaires, et un aperçu d'un jour des fonctions du réseau et de WordPerfect destiné aux autres membres du personnel. Tandis que les secrétaires



Jane Adams (à gauche) et Diana Dudman (à droite).

assistaient au cours, le vieil équipement AES a été remplacé par de nouveaux micro-ordinateurs.

- **Les normes de WordPerfect ont été formulées.** Un groupe de travail a mis au point des macro-instructions pour les applications ordinaires de WordPerfect. Le groupe cherche encore des solutions aux problèmes que rencontrent les utilisateurs en se servant de plusieurs fonctions complexes de WordPerfect.
- **Un soutien continu en WordPerfect a été fourni.** Jane Adams et Diana Dudman ont dirigé des travaux pratiques sur les lieux en vue de résoudre les problèmes liés à WordPerfect. Elles ont mis sur pied un groupe d'utilisateurs de WordPerfect, qui se réunit chaque semaine afin de discuter de problèmes courants qu'éprouvent les utilisateurs.
- **Un cadre d'exploitation stable a été créé.** Eric Silver et Hon Leung veillent à ce que les opérations du réseau local ne soient interrompues que rarement. Le service du réseau local ne peut être interrompu que pour une période maximale de quatre heures, tel que prévu dans le plan détaillé. Pendant cette interruption, les employés peuvent encore utiliser WordPerfect sur leur ordinateur puisque celui-ci peut également fonctionner comme poste de travail autonome.

Les employés du bureau de Toronto ne peuvent plus se passer du réseau local. Des liens électroniques ont maintenant été établis avec le ministère provincial de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), et un «bureau de poste indirect» permet de relier la Direction de l'industrie des technologies d'information d'Ottawa au MICT. Les employés absents du bureau peuvent également composer un numéro pour entrer en communication avec le réseau local. ■

Faites par venir votre courrier à Interface par le VAX (INTERFACE) ou par la poste, à l'intention du rédacteur en chef, pièce 342F, Administration centrale, ISTC.

Les opinions exprimées dans la présente publication ne représentent pas le point de vue officiel de la DGGI. Nous désirons remercier tous ceux qui ont collaboré au présent numéro.